

Commune de Lausanne
Direction des travaux
Rue du Port-Franc 18
Case postale 5354
1002 Lausanne

Lausanne, le 15 août 2012

Remarque à la mise à l'enquête publique Quartier de la Violette 6

Madame, Monsieur,

Nous avons examiné les plans de la mise à l'enquête susmentionnée sous l'angle du stationnement pour deux-roues légers. En effet, le Plan Général d'Affectation prévoit à son art. 66 al.1 qu'un nombre minimum de places de stationnement réservé aux deux-roues doit être aménagé. De plus, l'article 66 al. 2 stipule que « Les maisons d'habitation collective et les maisons d'étudiants doivent être pourvues d'équipements collectifs, tels que garages pour vélomoteurs et bicyclettes, en relation avec leur importance. »

La commune de Lausanne indique sur son site : « En adoptant son plan directeur communal, le 5 septembre 1995, le Conseil communal a choisi de donner au vélo une place privilégiée par rapport aux véhicules individuels motorisés. Malgré une topographie mouvementée, le vélo se prête bien pour de nombreux trajets de courte et moyenne distance en ville de Lausanne. »

Ce projet comporte un nombre de places deux-roues conforme au PGA. Une partie de ces places est bien située à côté de l'entrée principale du bâtiment. Par contre, les places en sous-sol ne sont pas utilisables car situées au-fond des places voitures. Il n'est pas acceptable de devoir posséder une voiture pour pouvoir utiliser une place de stationnement deux-roues en sous-sol. De plus, lorsque les voitures sont parquées, l'espace restant ne permet pas une utilisation correcte du vélo. Nous demandons donc que le stationnement deux-roues en sous-sol soit prévu pour lui-même, répondant aux besoins des usagers cyclistes. Ce n'est qu'à cette condition que l'on pourra encourager ce moyen de transport respectueux de l'environnement.

En espérant qu'une solution pourra être trouvée en vue de favoriser la mobilité douce à Lausanne, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées et restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Stéphane Bolognini
Président

Karine Crousaz
Vice-présidente